

Réfèrent Handicap en formation



Le rôle du réfèrent handicap

Le réfèrent handicap anime et met en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation. Il est l'interlocuteur privilégié des stagiaires en situation de handicap et fait le lien entre l'équipe pédagogique, les stagiaires et les acteurs/experts du handicap qui interviennent dans l'adaptation de la formation.

Les principales missions du réfèrent handicap en formation

- Conformité légale d'accueil et d'accessibilité

Le réfèrent handicap se forme et se renseigne sur les obligations des centres de formation en matière d'accueil des personnes handicapées et d'accessibilité (cadres législatifs et réglementaires). Les informations sont ensuite transmises à Etienne et au réfèrent pédagogique (Jean-Christophe) pour que les supports concernés soit mis à jour ou corrigés.

- Accueil et accompagnement des personnes handicapées tout au long de leur parcours de formation :

Lors de la demande de formation, le stagiaire reçoit transmis la grille d'analyse des besoins. C'est par ce document que le stagiaire PSH peut signaler se signaler (reconnaissance RQTH par exemple) formuler son besoin d'adaptation de formation. Le référent handicap s'assure alors que Gestan Campus peut accueillir le stagiaire, sensibilise les formateurs et prend contact avec le réseau de partenaires experts du handicap pour pouvoir aménager la formation. Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié du stagiaire en situation de handicap avant, pendant et après la formation.

- Information et sensibilisation de l'équipe interne : direction, formateurs et commerciaux;

Le référent handicap informe et sensibilise l'ensemble de l'équipe formation : commercial, formateurs, référent pédagogique, personnel administratif, prestataires etc, notamment lors des réunions trimestrielles organisées par visio-conférence, sur les derniers éléments de la veille Handicap afin de diffuser les bonnes pratiques, nouveautés réglementaires ou pédagogiques liées au handicap.

- Développement du réseau de partenaires

Le référent handicap développe et entretient un carnet de contacts experts du handicap mobilisables autant que nécessaire, à l'occasion de la mise en place d'un parcours de formation aménagé.

- Connaître et mobiliser les aides à la compensation individuelle pour adapter la formation;

Des aides existent pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la formation et compenser le handicap. Elles sont mobilisables par le stagiaire lui-même, le centre de formation (référent handicap) ou l'employeur.

Les aides financières de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) sont soumises à des critères d'éligibilité, décrits sur le site de l'Agefiph.

- Veille sur le handicap

Dans le cadre de la veille obligatoire du référentiel Qualiopi, le référent handicap réalise une veille sur le handicap, tant sur l'aspect réglementaire, technique, pédagogique et humain. Cette veille a pour but de développer l'accessibilité de l'OF au PSH et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.



Autres articles "Fiches de tâches"

[Développeur](#)

[L'assistante administrative](#)

[L'experte comptabilité](#)

[Le responsable formation](#)

[Monitoring des sites web](#)

[Responsable BizDev](#)

[Responsable technique Cloud](#)

[RSSI](#)

[Référent Handicap en formation](#)

[Support Technique](#)

From:
<http://intranet.ics-informatique.com/> - **Intranet ICS**

Permanent link:
<http://intranet.ics-informatique.com/doku.php?id=wiki:fichespostes:refhandi>

Last update: **2022/06/22 16:58**

